



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Jeudi 14 décembre 2023 à 20 H

Affiché le 07 décembre 2023

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



19H30 - Présentation des jeunes élus du CMJC et de leurs projets

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023*
2. *Provisions pour créances douteuses – Adoption d'une méthode de calcul*
3. *Décision modificative n° 3*
4. *Autorisation dépenses d'investissement anticipées 2024*
5. *Travaux de restauration du château de l'Escourays : Demande de subvention au titre de la DSIL*
6. *Travaux de rénovation énergétique : Demande de subvention au titre de la DETR*
7. *Zone d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergie renouvelable (ZAPER) – modalités de concertation*
8. *Modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public pour la période hivernale*
9. *Convention de mise à disposition des locaux communaux aux associations – Autorisation de signer*
10. *Convention de mise à disposition de locaux communs partagés dans le cadre de l'exercice de la compétence enfance jeunesse – Site rue de la Noue Mulette*
11. *Convention de mise à disposition de locaux communs partagés dans le cadre de l'exercice de la compétence enfance jeunesse – Site de l'Escourays*
12. *Questions diverses*